

Méddea : Mise en place de mécanismes durables de développement de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement en zones rurales

Gret

Contexte



Les maires et présidents de conseil communal à Toamasina (©Mathieu Le Corre)

Méddea s'inscrit dans le panorama suivant :

- un accès à l'eau potable et assainissement en zone rurale très déficitaire et des OMD très ambitieux ;
- l'existence d'un Code de l'eau avec des décrets d'application qui ouvrent les pistes de gestion encore peu explorées ;
- l'existence d'un secteur privé mais peu présent dans la gestion des investissements ;
- de nombreux problèmes dans le recouvrement des coûts et la pérennité des installations existantes ;
- une volonté des responsables sectoriels de recourir à des contrats de délégation de service pour les centres suffisamment denses (supérieurs à 2 000 habitants) pour le permettre ;
- peu de références techniques ou contractuelles adaptées au contexte des bourgs ruraux malgaches ;
- l'existence d'une planification (2007-2011) et d'un budget de programmes.

Partenaires techniques :

Aquassistance, ONG Saint Gabriel, Taratra

Partenaires financiers : AFD, Commission Européenne (Facilité ACP-UE pour l'Eau), Aquassistance, Fondation Suez

Budget : 1 400 000 €

Durée : 4 ans (2008 à 2012)

Lieu : 6 communes des régions du Vakinankaratra et d'Atsinanana : Ambohibary, Anjoma Ramartina, Mahatsara, Foulpointe, Ambohimasina et Ambano

Historique

L'idée du programme Méddea est née du constat que plusieurs années après sa promulgation, le Code de l'eau restait peu appliqué et que dans de nombreux bourgs ruraux malgaches les réhabilitations de projets d'eau se suivaient sans que la pérennité de ceux-ci soit assurée.

Méddea s'inspire des expériences que le Gret a obtenu sur la planification communale de l'accès à l'eau et à l'assainissement d'une part, et, d'autre part, sur la délégation du service public de l'eau dans d'autres parties du monde. Dans le domaine de l'assainissement la source d'inspiration est le sanimarché mis en place à partir de 2001 par l'ONG Saint Gabriel à Toamasina.



Un groupe de travail pendant une formation sur la maîtrise d'ouvrage (© Mathieu Le Corre)

Objectifs

Objectifs globaux :

- améliorer la santé et la qualité de vie des populations rurales malgaches par un meilleur accès à l'eau potable et à l'assainissement ;
- développer les compétences des différents intervenants et acteurs concernés par ces problématiques.

Objectif spécifique :

- tester et valider des mécanismes d'appui à la professionnalisation des acteurs de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement.

Les résultats attendus sont les suivants :

- 1) Les communes cibles connaissent le Code de l'eau.
- 2) Une planification locale du secteur de l'eau et de l'assainissement existe dans au moins 6 communes ; une trentaine de responsables et d'adjoints communaux seront formés.
- 3) Un mécanisme régional de sélection des demandes est validé.

- 4) 5 000 familles bénéficient d'un système d'alimentation en eau potable pérenne.
- 5) Une amélioration de l'assainissement pour 3 000 familles dont 2 500 par un accès à des latrines individuelles et 500 familles par un système collectif.
- 6) Des technologies existantes de distribution d'eau potable et d'assainissement sont améliorées et normalisées, de nouveaux systèmes de traitement de l'eau sont validés
- 7) Une vingtaine de structures de gestion communale et/ou privée sont mises en place; une centaine de personnes auront été formées.
- 8) Au moins 30 000 personnes connaissent les bonnes pratiques concernant l'hygiène.
- 9) Un renforcement des acteurs privés et publics du secteur de l'eau et de l'assainissement est réalisé – une trentaine de petits entrepreneurs seront directement concernés.
- 10) Un observatoire de la mise en œuvre du Code de l'eau est fonctionnel et les résultats de Méddea sont capitalisés et vulgarisés.

Description de l'action

Une fois identifiés avec les autorités sectorielles et régionales des districts potentiels d'intervention dans les deux régions dans lesquelles le programme se déroule, l'ensemble des maires et présidents de conseil communal de ces districts ont été invités à participer à une séance d'un jour et demi d'information sur le Code de l'eau, la maîtrise d'ouvrage communale et Méddea.

C'est par la notation des manifestations d'intérêt envoyées par les communes motivées par le programme que celles y participant ont été choisies.

Le programme appuie ces communes dans la réalisation d'une planification de l'accès à l'eau et à l'assainissement sur l'ensemble de leur territoire – c'est le PCDEA (Plan Communal

D'accès à l'Eau et à l'Assainissement). Ces PCDEA sont réalisés par des bureaux d'études embauchés par les communes suite à appel d'offres avec l'aide de Méddea. Sur le bourg rural identifié à cette étape comme prioritaire le programme conduit des études de faisabilité techniques, socio-économiques et financières montrant quelles solutions techniques sont envisageables, quels niveaux de tarif peuvent être acceptables et, à ces conditions, quelle est la rentabilité potentielle d'un service d'eau à mettre en place. Les études techniques suivent des normes adaptées aux bourgs ruraux malgaches, issues d'un travail conjoint du programme et du ministère.

A partir des études, Méddea accompagne les communes

d'intervention dans l'identification d'un investisseur-gestionnaire intéressé par la mise en place et l'exploitation du service de l'eau dans le bourg considéré. L'investisseur-gestionnaire agit alors comme maître d'œuvre du chantier, il est appuyé et contrôlé par un bureau d'études recruté par la commune comme assistant à maîtrise d'ouvrage.

En parallèle le programme met en place dans les bourgs d'intervention des associations d'usagers qui sont formées pour pouvoir représenter les usagers futurs et s'assurer que la qualité du service est conforme à la demande des gens.

Méddea travaille sur ces sites à une sensibilisation autour de l'hygiène et de l'assainissement, en particulier en incitant écoles et centres de santé à devenir Amis de WASH.

Dans le domaine de l'assainissement le concept que Méddea cherche à affiner et à développer est celui du sanimarché

– il s'agit d'une approche de marché pour la diffusion d'équipements sanitaires. Le programme appuiera ou fera émerger des entrepreneurs de l'assainissement, soutiendra la demande en équipements sanitaires par du marketing social et un travail sur le crédit.

L'ensemble des activités du programme est formalisé à travers un guide de procédures – cet outil sert à piloter Méddea mais également à communiquer avec ses partenaires institutionnels sur les méthodes développées.

Par ailleurs, au travers de toutes ces activités, des acteurs du secteur, tant présents – bureaux d'études et entreprises – que futurs – étudiants dans des filières formant de futurs cadres du secteur – sont formés.

Finalement toutes les leçons apprises seront capitalisées et partagées.

Equipements



Le réservoir de "tête" du réseau d'Ambohibary
(©Mathieu Le Corre)

Les solutions techniques mises en place sur chaque site dépendent à la fois des réalités de terrain, des préférences communales et des idées des investisseurs-gestionnaires.

Cela étant, ces réseaux sont toujours pensés pour permettre la multiplication des branchements privés.

Les systèmes conçus et en cours de construction sont des systèmes gravitaires.

A titre d'exemple le réseau d'Ambohibary comprend :

- un captage de source ;
- une ligne d'amenée de 9 km avec presque 300 m de dénivelé ;
- un brise-charge ;
- un réservoir de tête en ferrociment de 50 m³ ;
- un réservoir d'équilibre en ferrociment de 40 m³
- un réseau de distribution de 6 km.

Perspectives

Les premières réalisations du programme seront inaugurées en 2010, il s'agira de réseaux d'eau partiellement financés par des fonds privés malgaches à Ambohibary (986 ménages concernés), à Morafeno Ouest (667 ménages) et Antsampanana (503 ménages).

Un sanimarché Méddea sera également opérationnel dans le Vakinankaratra en 2010.

Les points à retenir

- Un renforcement de la maîtrise d'ouvrage communale.
- L'implication d'opérateurs privés locaux dans le cofinancement, la construction et la gestion des infrastructures.
- Le suivi de l'évolution des systèmes mis en place par un observatoire afin de produire des références.

Contacts

Mathieu Le Corre
Gret Madagascar
+ 261 20 24 522 32
lecorre@gret.org

Jacques Monvois
Gret
+33 1 70 91 92 37
monvois@gret.org